



POOL

Le plan de gestion des risques sécuritaires pré-DDR en examen



Le chef-lieu du département du Pool, Kinkala, abrite du 25 au 28 mars un atelier de validation de gestion des risques sécuritaires dans la perspective de la mise en œuvre effective du Programme de désarmement, démobilisation et réinsertion (PDDR) des ex-combattants.

Ce plan permettra de doter les parties prenantes des outils nécessaires pour prévenir les problèmes sécuritaires qui peuvent en découler pendant l'exécution du PDDR.

Page 3

Une vue des participants à l'atelier/Adiac

JUSTICE

Hydevert Mouagni détenu dans les locaux de la CID



Depuis le 23 mars, le député de la première circonscription électorale de Moundou, quatrième arrondissement de Brazzaville, Aimé Hydevert Mouagni, est détenu dans les locaux de la Centrale d'intelligence et de documentation (CID).

Selon une source, le président du Club perspectives et réalités, un parti politique de la majorité présidentielle, devrait être déféré devant le procureur de la République dans les prochains jours afin qu'il réponde des faits qui lui sont reprochés.

Page 5

PRÉSIDENTIELLE AU SÉNÉGAL

Bassirou Diomaye Faye Diakhar se détache du lot

Au regard des tendances des résultats de l'élection présidentielle du 24 mars et en attendant la proclamation officielle, Amadou Ba, ex-Premier ministre et candidat de la majorité a, dans un communiqué, félicité le candidat Bassirou Diomaye Diakhar Faye «pour sa victoire dès le premier tour». De son côté, le président de la Gambie, Adamo Barrow, lui aussi a adressé ses félicitations dès l'annonce des tendances des résultats.



Bassirou Diomaye Diakhar Faye

CAMEROUN

Début du procès du journaliste Martinez Zogo



Le très attendu procès sur l'assassinat du journaliste Martinez Zogo, ancien directeur d'une radio urbaine à Yaoundé, au Cameroun, retrouvé mort fin janvier 2023, a débuté hier. Le gros du contingent des accusés, dix-sept au total, ce sont des agents des services secrets camerounais.

À côté d'eux, figurent également des civils dont le journaliste Bruno Bidjang, directeur général des médias du groupe l'Anecdote, le très controversé homme d'affaires, Jean-Pierre Amougou Belinga, qui devra répondre, comme Maxime Eko Eko, de « complicité de torture ».

ATTENTAT MEURTRIER À MOSCOU

Denis Sassou N'Gusso adresse ses condoléances Vladimir Poutine

Page 2

Éditorial

Paillasson

Page 2

ÉDITORIAL

Paillasson

La table ronde sur le contenu local dans le secteur pétrolier et gazier en République du Congo, organisée à Brazzaville, a donné aux experts l'opportunité de passer au peigne fin la politique nationale en la matière et d'évaluer sa mise en œuvre par les compagnies multinationales qui exploitent les hydrocarbures sur le territoire congolais.

La rencontre a également permis aux participants d'explorer des mécanismes innovants susceptibles d'accroître la création d'emplois et l'intégration des entreprises locales dans le processus de production des grandes sociétés afin de contribuer, de manière plus efficace, à la lutte contre le chômage et au développement du pays.

Les hydrocarbures occupent une place prépondérante dans l'économie du Congo où ils représentent 90% du commerce extérieur et près de 70% des recettes budgétaires. Au regard de la volatilité des prix du brut sur le marché mondial, les sociétés pétrolières devraient profiter des périodes d'embellie pour promouvoir davantage et surtout diversifier leurs activités dans le pays.

Les crises économique et sanitaire ayant secoué la planète ces dernières années ont révélé la vulnérabilité des entreprises pétrolières, en particulier celles du secteur parapétrolier dont la plupart ont mis la clé sous le paillason, au grand dam de nombreux salariés qui se sont retrouvés au chômage.

Vu leur poids dans le panorama économique national, les acteurs concernés doivent maintenant accroître leurs capacités d'embauche, surtout cette année où le gouvernement prévoit de créer 100 000 emplois dont 10 000 dans le secteur public et 90 000 dans le privé. Oui, cela est possible !

Les Dépêches de Brazzaville

ATTENTAT MEURTRIER À MOSCOU

Denis Sassou N'Guesso adresse ses condoléances à son homologue russe

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, dans une lettre de condoléances adressée à son homologue russe, Vladimir Poutine, le 22 mars, a partagé son chagrin suite à l'attentat survenu le même jour dans une salle de concert en banlieue de Moscou, causant au moins 137 morts et 182 blessés.



Le président russe, Vladimir Poutine, a allumé un cierge à la chapelle de sa résidence près de Moscou, dimanche, deux jours après l'attaque d'une salle de concert dans laquelle au moins 137 personnes ont été tuées/Mikhail Metzel Sputnik AFP

« En cette circonstance combien douloureuse, je vous adresse, au nom du peuple et du gouvernement congolais ainsi qu'au mien propre, mes condoléances les plus attristées à votre excellence, au peuple ami de la Fédération de Russie et aux familles endeuillées. Cette tragédie traduit à suffisance l'exigence, pour les peuples épris de paix et de justice, d'une mobilisation davantage soutenue ainsi qu'un engagement et des synergies plus efficaces, à l'effet d'éradiquer durablement le terrorisme », a écrit Denis Sassou N'Guesso, précisant que c'est avec une grande consternation et une vive émotion qu'il a appris cet attentat.

En effet, l'attaque du Crocus City Hall à Moscou est, selon des témoignages, la plus meurtrière

en Russie depuis une vingtaine d'années. Le 24 mars, les quatre suspects de ce massacre ont été interpellés et présentés à la justice. Accusés de « terrorisme », ils encourent la prison à perpétuité. « En ces heures d'extrême tristesse, je voudrais trouver, dans le tréfonds de l'amitié personnelle qui nous unit et au travers de notre proximité renouvelée, le réconfort nécessaire devant ce terrible drame. Le peuple congolais et moi-même, profondément meurtris, nous nous inclinons devant la mémoire des illustres disparus. Je vous prie d'accepter, monsieur le président, l'expression de ma profonde et sincère compassion », a conclu le chef de l'Etat congolais.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzena, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Lou-bayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngon

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

POOL

Un plan de gestion des risques sécuritaires pré-DDR en examen

Le chef-lieu du département du Pool, Kinkala, abrite du 25 au 28 mars un atelier de validation du Plan de prévention et de gestion des risques dans la perspective de la mise en œuvre effective du Programme de désarmement, démobilisation et réinsertion (PDDR) des ex-combattants.

Organisé conjointement par le Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), l'atelier réunit des représentants de plusieurs structures et composantes. Il permettra de doter les parties prenantes des outils nécessaires pour prévenir les problèmes liés à la sécurité qui peuvent en découler pendant l'exécution du PDDR qui vise le relèvement des communautés du Pool mais aussi la consolidation de la paix dans cette partie du pays.

« Ce plan permettra de disposer des outils pour atteindre les objectifs assignés au PDDR dont la finalité est de consolider et prévenir la paix retrouvée au Pool », a indiqué le coordonnateur adjoint du Pnud au Congo, Henri César Diouf. Il a réitéré la disponibilité de cette agence



Des officiels et représentants des structures conviées à l'atelier / Adiac

onusienne d'accompagner le gouvernement à travers les différentes initiatives prises, notamment la mise en œuvre du dialogue intercommunautaire.

Instrument permettant aux filles et fils du Pool de se prendre en charge, le PDDR reste cependant confronté au défi de la mobilisation des fonds pour son lancement initialement

prévu pour le mois de juin dernier.

Compte tenu de ce fait, Henri César Diouf a, par ailleurs, saisi cette occasion pour lancer un appel à la communauté internationale afin de mobiliser le financement attendu par le gouvernement qui a demandé la tenue d'une troisième table ronde pour combler le Gap des budgets attendus.

Pour la secrétaire générale

du département du Pool, Emma Berthe Bassinga Gonzali, la mise en œuvre du PDDR constitue une préoccupation majeure des autorités départementales, d'où l'intérêt même de cet atelier. Ouvrant les travaux dudit atelier, le directeur de cabinet du Haut-commissaire à la Réinsertion des ex-combattants, Albert Samba, a rappelé que l'atelier intègre les aspirations

du Plan annuel 2024 approuvé conjointement avec le Pnud. « Les présentes assises constituent une satisfaction unanime de tous les participants pour une mise en œuvre réussie du PDDR, aux fins de la pérennisation de la paix et du développement local du département du Pool », a-t-il précisé, ajoutant qu'il va contribuer à enrichir les documents de base préalablement conçus.

Financé à hauteur de 8 milliards FCFA dont 6 milliards FCFA apportés par les partenaires et 2 milliards par le gouvernement congolais, le PDDR, pour lequel la durée d'exécution était fixée à quatre ans, soit de 2023 à 2026, a été élargi après un mémorandum d'entente à 160 000 bénéficiaires pour une base de 20 000 intégrant à la fois les combattants, les membres associés et des communautés.

Guy-Gervais Kitina

ENVIRONNEMENT

Des échanges techniques sur la facilitation des forêts du bassin du Congo

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a échangé, le 22 mars à Brazzaville au cours d'une audience, avec le co-facilitateur du partenariat pour les forêts du Congo, Christophe Guilhou, sur la réunion technique et préparatoire des parties de la facilitation sur les forêts du bassin du Congo qui aura lieu dans deux mois à Kinshasa.

« La perspective de cet échange important est la réunion des parties de la facilitation sur les forêts des bassins du Congo qui aura lieu dans deux mois, à Kinshasa », a signifié Christophe Guilhou, poursuivant: « Nous avons eu des échanges directs concernant les défis qui attendent les pays contributeurs, les pays à la fois récipiendaires, les organisations internationales, les organisations de la société civile. Tout cet ensemble va pouvoir contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique et ses conséquences dramatiques ».

L'hôte de la ministre de l'En-

vironnement a ajouté: « Nous avons réussi beaucoup de contributions du Congo à ces discussions à la fois politiques et préparatoires très techniques. Nous attendons de la partie congolaise sa contribution surtout sur les sujets liés à l'environnement, le réchauffement climatique... Notre ambition est de mettre un accent sur l'importance que constitue ce poumon pour la région mais également l'ensemble de la planète ».

Créé en 2002 et composé de cent vingt-cinq membres, le Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (PFBC) est chargé d'appuyer la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) dans le



La ministre Arlette Soudan-Nonault et la délégation conduite par Christophe Guilhou / Adiac

dialogue avec l'ensemble des partenaires régionaux. La Comifac est l'organe inter-tatique régional en charge de la coordination des politiques de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers.

Le PFBC est facilité sur une base volontaire par l'un de ses membres. Assuré par

l'Allemagne depuis 2020, la France a repris ce rôle avec le Gabon, le 12 juillet 2023, à l'issue de la conférence internationale sur la transhumance transfrontalière, tenue à Yaoundé, au Cameroun. La France a déjà joué le rôle de facilitatrice entre 2005 et 2007. C'est la première fois, depuis la création de ce par-

tenariat, que la facilitation est assurée conjointement par un État bailleur, la France, et un État forestier du bassin du Congo, le Gabon.

Par ailleurs, Christophe Guilhou a récemment été nommé co-facilitateur du PFBC par le gouvernement français pour la période de juillet 2023 à 2025.

Fortuné Ibara

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

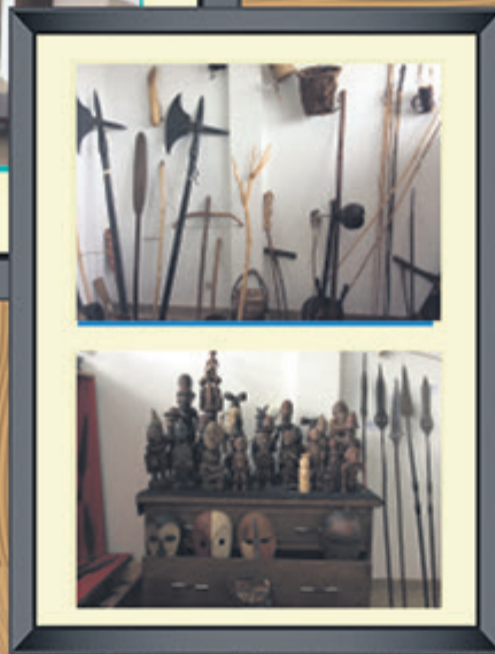
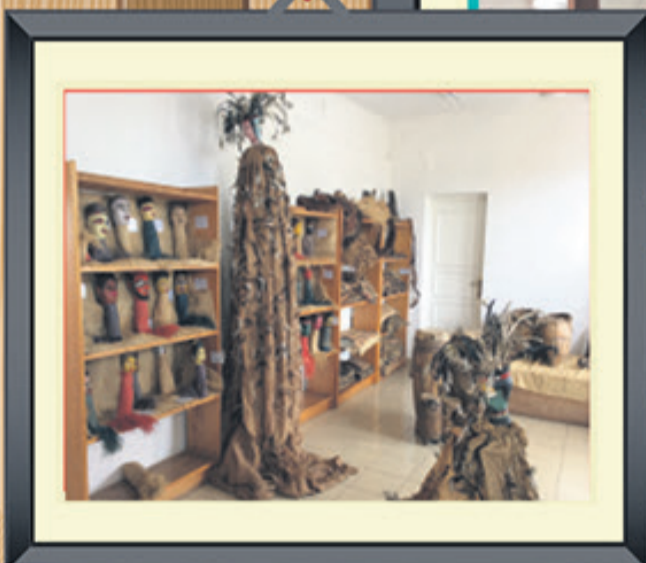
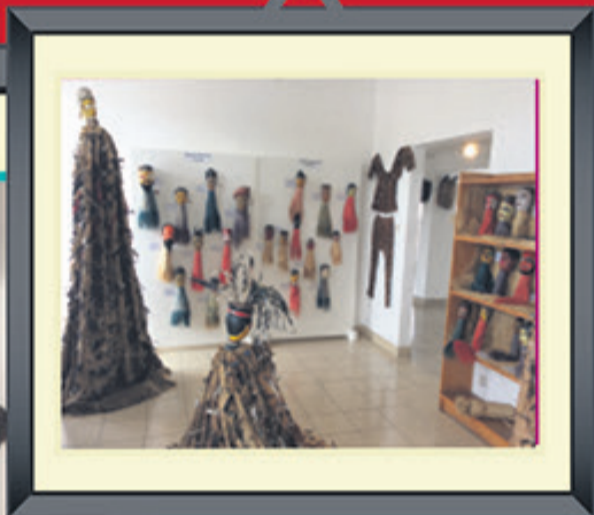
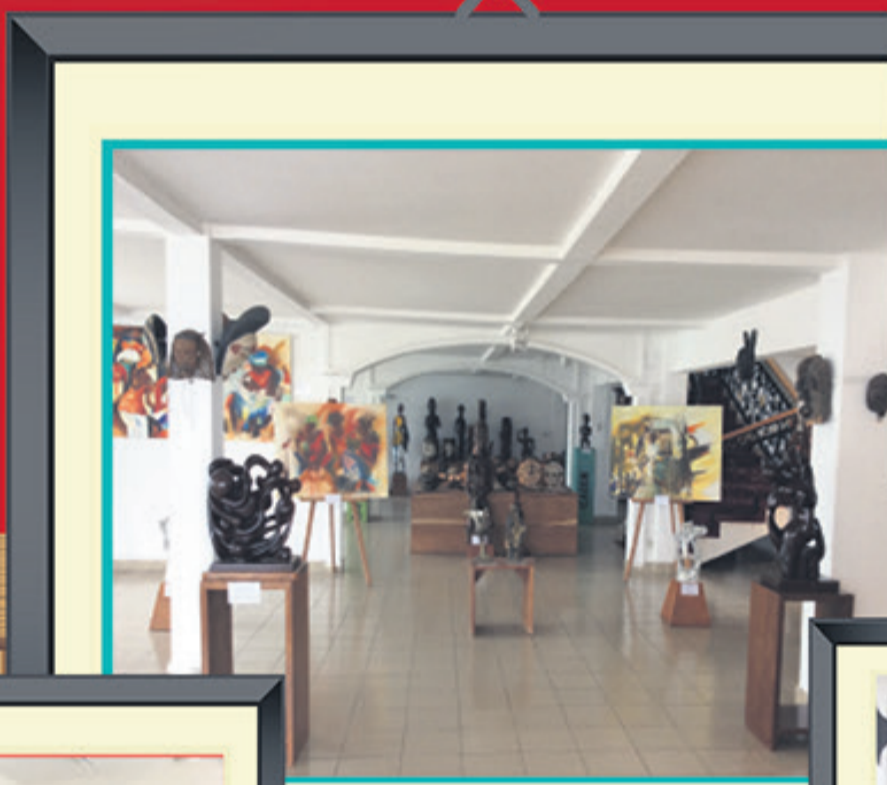
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

SERVICES DE SÉCURITÉ

Le député Aimé Hydevert Mouagni en détention dans les locaux de la CID

Interpellé le 23 mars par la Centrale d'intelligence et de documentation (CID) alors qu'il s'y rendait en homme libre pour répondre à la convocation qui lui avait été notifiée par ces services, le député de la première circonscription électorale de Mougali, Aimé Hydevert Mouagni, est actuellement en détention.

Selon une source, le président du Club perspectives et réalités (CPR), parti politique de la majorité présidentielle, devrait être déféré devant le procureur de la République dans les prochains jours pour répondre des faits qui lui sont reprochés. En effet, le député Aimé Hydevert Mouagni a maille à partir avec les services de sécurité et peut-être la justice congolaise depuis ses audios qui ont fait le buzz sur les réseaux sociaux. Dans une conversation téléphonique, il fustigeait la mauvaise gestion des affaires publiques, notamment la gabegie financière dans le pays, marquée par le détournement massif des deniers publics par les cadres et responsables administratifs, et le non-paiement des émoluments des parlementaires

depuis quelques mois. Aimé Hydevert Mouagni insistait également sur l'insécurité grandissante observée ces dernières années dans les grandes villes du pays, en indexant le ministre de l'Intérieur et les services de répression qu'il estime n'être pas à la hauteur de la tâche qui leur est assignée. Des propos qu'il avait réitérés au cours d'une interview accordée à la presse. Le membre de la Commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale avait été entendu pour la première fois par la CID, le 15 mars dernier.

Le bureau politique du CPR qui a annoncé avoir adressé officiellement des courriers à l'Assemblée nationale et au président par intérim de la majorité présidentielle appelle tous ses militants au calme et

à la maîtrise. Il dénonce, par ailleurs, avec « la plus grande énergie les conditions dans lesquelles cette opération a été menée et réalisée eu égard au statut de l'intéressé ».

« A l'heure actuelle, nous ne possédons aucune information concernant le chef d'inculpation pesant sur notre président. C'est pourquoi, nous nous réservons le droit de faire quelques déclarations que ce soient en absence d'informations officielles. Le bureau politique du CPR appelle les autorités concernées à la responsabilité, à la maîtrise et au respect de l'Etat de droit, chers au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, garant de nos institutions », peut-on lire.

Parfait Wilfried Douniama

EDUCATION

Le Congo bénéficie de 15 millions de dollars pour renforcer son système éducatif

Le responsable du Congo auprès du partenariat mondial de l'éducation (PME), Ludovic Signarbieux, a annoncé, le 23 mars à Brazzaville, à l'issue d'une rencontre avec le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, que le Congo a bénéficié d'un financement de 15 millions de dollars destinés à renforcer son système éducatif.

Les échanges entre le président de la chambre basse du Parlement et son interlocuteur se sont focalisés sur la question éducative. Ludovic Signarbieux a annoncé à Isidore Mvouba qu'une enveloppe de 15 millions de dollars américains a été obtenue au profit du Congo pour lui permettre de renforcer son système éducatif.

« Notre audience a porté sur les principaux objectifs de ma mission. J'ai saisi l'occasion pour annoncer au président de l'Assemblée nationale qu'un financement de 15 millions de dollars a été obtenu pour soutenir le secteur de l'éducation nationale. Ce projet viendra renforcer un programme déjà établi par la Banque mondiale dans le domaine éducatif », a souligné Ludovic Signarbieux.

Les deux personnalités ont aussi discuté des objectifs stratégiques et des priorités du gouvernement en matière d'éducation, en s'appuyant sur les principales conclusions adoptées à l'issue des états généraux de l'éducation visant à améliorer la qualité du système éducatif.

« Les priorités du Congo en matière d'éducation se résument autour du renforcement de la qualité du système éducatif, de l'amélioration de la politique enseignante, de la formation et du recrutement des enseignants bénévoles. Elles portent aussi sur l'appui des politiques d'équité envers la population la plus nécessiteuse, la mise en œuvre des cantines scolaires et la distribution des manuels scolaires », a conclu Ludovic Signarbieux.

Firmin Oyé

FESTIVAL MONDIAL DE LA JEUNESSE

Des jeunes congolais partagent leur expérience

Rentrés de Russie où s'est tenu le Festival mondial de la jeunesse, les jeunes journalistes, artistes, étudiants ayant représenté le Congo ont partagé l'expérience de cette rencontre juvénile internationale lors d'un échange à la Maison russe de Brazzaville.

Si Yann Bossatsi a tiré profit de ce grand-rendez-vous avec les Russes dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, Promise Moutsoulou, quant à elle, en a tiré le cadre de la diplomatie environnementale en ayant pour base ce que le Congo fait en la matière. « Lors du festival en Russie, j'ai eu l'occasion de soumettre un projet sur les questions environnementales auprès des Nations unies », a-t-elle fait savoir. Sur une note de satisfaction, le secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la jeunesse, Michrist Kaba-Mboko, a salué le fait que le Congo a brillé à ce festival à travers sa



Les jeunes rentrés de Russie avec la directrice de la Maison russe/DR

jeunesse. Pour sa part, la directrice de la Maison russe, Maria Fakhrudinova, a indiqué que ces jeunes ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour représenter le Congo de la meilleure des manières. « Cela prouve que les relations bilatérales Congo-Russie, même au niveau de la jeunesse, seront toujours fortes », a-t-elle déclaré.

En rappel, le Festival mondial de la jeunesse s'est tenu du 1er au 7 mars à Sotchi, en Russie. Organisé sur le thème « Commençons l'avenir ensemble », il a rassemblé près de 20 000 jeunes de 180 pays dont le Congo.

Rominique Makaya

DÉVELOPPEMENT

Les inégalités se creusent entre pays riches et pays pauvres

L'indice de développement humain (IDH) calculé par les Nations unies progresse moins vite dans tous les pays, mais l'écart entre les moins développés et les plus avancés s'accroît. Une situation qui a des conséquences géopolitiques majeures.

Alors qu'émerge la notion de « Sud global », un rapport du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) confirme que les inégalités mondiales sont reparties à la hausse. Ce rapport donne un aperçu de l'évolution de l'IDH, un indicateur qui tente d'aller plus loin que le seul produit intérieur brut (PIB) par habitant pour tenter de construire un état réel du développement. Cette mesure ajoute au revenu national brut par habitant un indice de scolarisation et l'espérance de vie à la naissance. L'IDH est loin d'être parfait, mais il permet de mesurer des conditions de vie un peu plus réalistes dans une perspective de développement. Cet indicateur, qui était en amélioration constante depuis 20 ans, a été très affecté par la pandémie du coronavirus, subissant en 2020 et 2021 un recul notable en raison des conséquences conjuguées du recul de l'espérance de vie, de la suspension de la scolarisation et de la chute des PIB.

Un développement mondial à l'arrêt

En 2022 et 2023, l'IDH mondial s'est redressé et devrait atteindre un niveau plus haut historique à 0,739. Mais derrière ce record apparent, il y a deux pro-

blèmes majeurs. D'abord, l'IDH mondial 2023 n'a dépassé que d'un cheveu celui de 2019. Si on prend la tendance 2009-2019, le niveau de 2023 se situe plus de dix points en deçà du niveau potentiel de l'IDH. Le rapport souligne que « tous les pays sont sous la tendance de 2009-2019 ». Il existe donc un affaiblissement structurel de la tendance de développement mondial, qui peut se traduire par l'autre face de ce « record » : la quasi-stagnation de l'indice global pendant quatre ans. Un tel coup d'arrêt ne sera pas aisément récupérable et le rapport du Pnud met en garde : « Si la valeur de l'IDH mondial continue d'évoluer en dessous de la tendance d'avant 2019, comme c'est le cas depuis 2020, les pertes seront irréversibles ».

Le creusement des inégalités entre pays

À cet épuisement global s'ajoute un autre fait, encore plus préoccupant : l'écart se creuse entre les pays à fort IDH et les autres. Pendant vingt ans, cet écart s'était réduit. Depuis 2020, il se redresse. Et, pire, la divergence semble s'accroître. Les inégalités entre pays riches et pays pauvres auraient ainsi, selon ce critère, perdu pas moins de dix ans et seraient revenues

au niveau de 2015. Alors que tous les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques ont retrouvé en 2023 leur niveau d'IDH de 2019, ce n'est pas le cas de 51 % des pays les moins avancés. Ce creusement des inégalités mondiales appréhendées par l'IDH se traduit dans les faits ces dernières années. Certains pays ont été rudement touchés par la vague d'inflation, puis par les politiques néolibérales mises en place en réponse avec la bénédiction du Fonds monétaire international : l'Argentine, où la pauvreté explose, le Nigeria, où la faim menace une partie notable de la population, ou encore l'Égypte, qui vient de céder aux demandes du Fonds de Washington.

Crises de la mondialisation capitaliste

Un peu partout, la crise est palpable et pose des enjeux clairs de développement. La perspective d'un grand rattrapage ou d'une grande convergence des économies vers les standards occidentaux semble disparaître. Au reste, elle ne semble pas souhaitée par les économies occidentales. Par ailleurs, la situation est critique. La crise écologique pose la question de la soutenabilité d'une telle convergence

mondiale. Si la première phase de la mondialisation pouvait laisser penser que les inégalités mondiales allaient se résorber, ce régime est entré en crise en 2008 et cette crise est bien le produit de l'ouverture des marchés. Une nouvelle phase des relations économiques mondiales s'est ouverte avec le début de la décennie 2020. Une partie des pays riches tente de reprendre la croissance transférée aux pays les plus pauvres, parce que ceux-ci les menacent désormais. Les inégalités mondiales repartent à la hausse et distribuent les cartes politiquement.

Un monde plus dangereux

Le rapport rappelle qu'avant la pandémie, malgré la hausse des indices de développement et la baisse des indices de pauvreté, « les individus faisaient état partout dans le monde de niveaux élevés de stress, d'inquiétude et de tristesse ». Des niveaux qui ne pourront qu'augmenter avec la baisse des indices minimaux de développement comme l'IDH. À cela s'ajoutent les effets de la crise climatique et des tensions géopolitiques qui touchent massivement ces pays en développement. La crise écologique et la crise du capitalisme frappent

donc durement les pays qui ne sont pas dans la sphère occidentale. Cela se traduit par un soutien à des options autoritaires. Le rapport souligne que, pour la première fois, la moitié de la population mondiale soutient des dirigeants « susceptibles de saper l'idéal démocratique ». Jusque dans les années 2010, les inégalités mondiales se réduisaient, mais les inégalités intérieures aux pays explosaient. Désormais, les inégalités mondiales se creusent à nouveau et les inégalités internes continuent d'augmenter.

La notion de Sud global découle naturellement d'une telle situation. Le « modèle » occidental n'a plus l'attrait d'autrefois. Non seulement il offre moins de perspectives de développement, mais il ne permet pas de garantir un développement futur harmonieux. Les pays en développement ne peuvent donc qu'être sensibles à un discours promettant un développement plus centré sur les besoins de la population, mais aussi une défense contre les prédatations et les leçons venues de l'Occident. Le problème, c'est que les promoteurs de ces perspectives demeurent enfermés dans leurs propres contradictions économiques et ont aussi des visées impérialistes.

Noël Ndong

MADAGASCAR

La Banque mondiale recommande de faire des villes un levier de développement

À Madagascar, l'urbanisation est en marche. D'ici à 2036, plus de la moitié de la population malgache vivra en ville, contre 30% aujourd'hui. Ainsi, la croissance urbaine s'accroît, la plus forte que dans plusieurs pays africains ces dernières années.

Alors, Madagascar est-elle préparée à vivre le grand bouleversement ? En l'état actuel des choses, « non », répond la Banque mondiale (BM) dans son récent rapport. L'urbanisation passée ne s'est pas accompagnée d'effets positifs pour la vie des Malgaches, selon la BM. À elle seule, la capitale Antananarivo illustre les maux d'une urbanisation subie. Conçue pour 400 000 habitants, elle abrite aujourd'hui près de trois millions de citoyens, loin de bénéficier d'opportunités économiques rémunératrices. Comme dans le reste des villes malgaches, 60% des emplois y sont informels, une tendance

qui pénalise également l'État et ses services publics, indique Miangaly Rabodomalala, principale auteure du rapport.

Elle a souligné que « l'emploi informel ne contribue pas - ou peu - aux recettes fiscales des municipalités. Par contre, la ville doit allouer une grande part de ses dépenses à l'entretien de ses infrastructures sur les-

quelles s'opèrent ses activités informelles. Cette situation pénalise les municipalités, car l'emploi informel qui s'y opère ne parvient pas à contribuer au financement des services que devraient offrir les villes pour permettre un environnement favorable à la création de nouveaux emplois ».

Pour faire de l'urbanisation un

levier de développement, il faut donc des emplois à plus forte valeur ajoutée, ce qui suppose de soutenir les entreprises industrielles et tertiaires, mais également d'investir dans des infrastructures durables, appuie la BM.

L'institution financière internationale a ajouté : « La plupart des grandes villes malgaches sont des villes côtières haute-

ment exposées au risque de cyclones et inondations. Chaque année, le pays accuse des pertes importantes, en terme de dégradation de toutes ces infrastructures-là et donc, il faudrait qu'on commence à investir dans des infrastructures qui résistent à ces aléas et ce n'est pas encore le cas ».

Pour sortir les citoyens de la trappe à pauvreté, la BM, grand bailleur de fonds de la Grande île, appelle les dirigeants à faire de l'urbanisation une opportunité. Le potentiel est réel. À ce jour, les villes malgaches génèrent 75% du produit intérieur brut national.

N.Nd.

« ...La ville doit allouer une grande part de ses dépenses à l'entretien de ses infrastructures sur lesquelles s'opèrent ses activités informelles. Cette situation pénalise les municipalités, car l'emploi informel qui s'y opère ne parvient pas à contribuer au financement des services que devraient offrir les villes pour permettre un environnement favorable à la création de nouveaux emplois »

INTERVIEW

Li Yan : « La loi fondamentale de la Rask consolide la stabilité et la sécurité de Hong Kong »

Dans une interview accordée aux Dépêches de Brazzaville, l'ambassadeur de Chine au Congo, Li Yan, donne son appréciation du projet de loi sur la sauvegarde de la sécurité nationale (Rask) adopté récemment par le Conseil de la région spéciale de Hong Kong.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Le Conseil législatif de la région administrative spéciale de Hong Kong (Rask) a adopté le projet de loi sur la sauvegarde nationale. Quelle est votre appréciation ?

Li Yan (L.Y.) : Cette nouvelle législation a consolidé la préservation de la stabilité, de la sécurité et de la prospérité durables de Hong Kong, qui a non seulement répondu à l'aspiration constante de tous les Chinois, y compris celle des compatriotes de Hong Kong, mais aussi posé un jalon important dans l'application du principe « d'un pays, deux systèmes » à l'ère nouvelle.

Ce principe a pour noble mission de défendre la souveraineté, la sécurité et les intérêts de développement du pays. Selon l'article 23 de la loi fondamentale, la RASHK assume une responsabilité constitutionnelle incontestable dans la préservation de la sécurité nationale. Mais à cause de l'entrave des forces antichinoises, la législation de l'article 23 est une tâche longuement inachevée depuis la rétrocession de Hong Kong qui est devenu, il y a 26 ans, une région épargnée par la loi sur la sécurité nationale.

L.D.B. : Quel est l'impact de cette révision ?

L.Y. : Les turbulences liées au projet de révision en 2019 ont causé un grave boulever-



sement social et provoqué des violences dans les rues, cela a fait comprendre aux différents milieux de la société hongkongaise qu'on ne peut pas parler du principe « d'un pays, deux systèmes » et encore moins de la prospérité et la stabilité de Hong Kong, sans la sécurité nationale.

L'adoption du projet de loi sur la sauvegarde de la sécurité nationale permettra de combler les failles juridiques qui ont longtemps existé à Hong Kong, de créer un environnement sécuritaire favorable au développement de Hong Kong et d'accélérer la transition de Hong Kong ainsi que le rétablissement de l'ordre à la prospérité parce que la sécurité est un pré-

alable au développement

L.D.B. : La Chine considère la législation comme un pilier pour la prospérité. Que craint le gouvernement central concernant Hong Kong ?

L.Y. : Si on laisse les forces indépendantistes de Hong Kong agir à leur gré sans la moindre contrainte, l'Etat de droit et l'ordre social seront endommagés, le climat d'affaires et l'image internationale de Hong Kong seront gravement impactés. En l'occurrence, comment peut-on réaliser le développement économique et améliorer le bien-être social ? Ce n'est que par la législation de l'article 23 que les incertitudes de sécurité seront

levées dans cette région afin de créer un environnement d'affaires sûr, pratique et efficace qui contribuera à la consolidation de la confiance des investisseurs chinois et étrangers en faveur du développement de qualité et de l'ouverture de haut niveau.

L.D.B. : Comment la communauté internationale apprécie-t-elle cette législation ?

L.Y. : Comme les faits l'ont démontré, depuis l'adoption de la loi sur la sécurité nationale à Hong Kong, il y a trois ans, la communauté internationale a voté davantage de confiance au développement qui a permis que Hong Kong soit considéré par de nombreuses institutions internationales comme l'économie la plus libre et la région la plus compétitive dans le monde. Selon un sondage récemment réalisé par la Chambre américaine de commerce à Hong Kong, 79% des entreprises américaines interrogées font confiance à l'Etat de droit et un grand nombre d'entreprises étrangères ayant quitté Hong Kong pendant la covid-19 est en train d'accélérer leur relocalisation. Nous sommes convaincus qu'avec le perfectionnement du système juridique, cette partie de la Chine va demeurer une terre prometteuse pour les entreprises et les talents dans le monde pour y investir et réaliser leur rêve. Par ailleurs, ce qui est re-

grettable, c'est le fait que certains pays et institutions n'ont ménagé aucun effort pour dénigrer l'adoption du projet de loi sur la sauvegarde de la sécurité nationale en l'accusant de limiter les droits et libertés des habitants de Hong Kong.

L.D.B. : La Chine a souvent été taxée, à tort ou à raison, de bafouer les droits de l'homme. Que répondez-vous ?

L.Y. : En réalité, c'est un mensonge pur et simple. Depuis la rétrocession de Hong Kong, ses habitants jouissent plus de droits et libertés que jamais. L'un des principes importants dans la législation de l'article 23 est de respecter et de garantir pleinement les droits de l'homme et de protéger les droits et libertés légaux des habitants de Hong Kong en vertu de la loi fondamentale. Au cours de la sollicitation des avis, les différents milieux de la société hongkongaise ont exprimé activement leurs points de vue et 98,6% des avis ont soutenu la nouvelle législation. Pour une minorité des malfaiteurs qui portent atteinte à la sécurité nationale, cette législation est une épée au-dessus de leur tête. Mais pour la plupart d'habitants et les investisseurs étrangers, cette législation défend, bien au contraire, leurs droits, libertés, biens et investissements.

Propos transcrits par Guy-Gervais Kitina

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE



SOCIÉTÉ

ART, CULTURE, MEDIA

FÊTE DU 8 MARS

Les femmes de Makélékélé à l'honneur

A l'occasion de la célébration du mois des femmes, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, en sa qualité de citoyenne d'honneur de Makélékélé et de marraine de Madibou, a réuni les femmes de cet arrondissement, le 23 mars, à l'esplanade Bantu beach du Djoué au bord de la rive droite du fleuve Congo, à Madibou, dans le huitième arrondissement de Brazzaville.

La rencontre s'inscrivait dans le cadre de la célébration des droits des femmes. Elle a été marquée par la présence du député de la quatrième circonscription de Makélékélé, Claude Ayessa, des administrateurs maires de l'arrondissement 1 Makélékélé, Edgard Bassoukissa, et de l'arrondissement 2 Baongo, Alain Milandou. Bélanda Ayessa, en tant que citoyenne d'honneur de Makélékélé et marraine de Madibou, a sublimé et magnifié la femme en ce mois de mars qui lui est dédié pour défendre ses droits. Cet acte n'a pas laissé insensible le premier citoyen de Makélékélé, Edgard Bassoukissa, qui a remercié Bélanda Ayessa pour sa bienfaisance auprès des femmes de sa circonscription administrative. « Vous savez, depuis que Mme Bé-



Bélanda Ayessa dans l'ambiance des femmes de Makélékélé/Adiac

linda Ayessa nous a adoptés et que nous lui avons confié la couronne d'être citoyenne d'honneur; elle ne nous a jamais quittés. C'est ainsi qu'étant femme de cœur, pleine d'humanisme, elle a dé-

cidé en ce mois de mars consacré aux droits des femmes, de nous réunir ici pour partager un repas en honneur de nos braves femmes », a-t-il déclaré.

Venue honorer les femmes du premier arrondisse-

ment, Bélanda Ayessa n'a pas manqué de dire la symbolique de cette rencontre qui consiste à les valoriser. « Je voudrais, avant que cela ne m'échappe, féliciter, remercier chaleureusement les organisateurs,

ceux qui étaient au fourneau, qui ont permis que l'on puisse se retrouver ici dans cet endroit qui devient de plus en plus emblématique. Nous allons célébrer la femme, nous allons magnifier la femme, nous allons également sublimer la femme », a-t-elle indiqué.

L'autre temps fort de cette cérémonie a été la prestation des artistes de la musique urbaine dont Lionel Obama, l'applaudimètre de la rencontre, le jeune slameur et le groupe traditionnel dudit arrondissement.

Avant de quitter les lieux, Bélanda Ayessa et les autres ont esquissé quelques pas de danse à travers la chanson "Parisien refoulé" de l'illustre artiste musicien Bernard Bounzeki dit le Brazzavillois Rapha Bounzeki.

Bruno Okokana

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

☎ +336 11 40 40 56

✉ info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



FÊTE DU 8 MARS

Les femmes du Sénat réunies autour du thème national

La Journée internationale des droits des femmes a été célébrée en différé au Sénat, le 22 mars, à travers une causerie-débat sur le thème national : « Intensifier l'autonomisation des femmes congolaises pour parvenir à l'égalité des sexes ».



Le présidium/DR

Les sénatrices et le personnel féminin évoluant à la chambre haute du Parlement ont, au cours de la journée, suivi des exposés sur le VIH-sida et le cancer du col de l'utérus. Ceci en sus du développement du thème national par la directrice générale de la Promotion de la femme, Isabelle Ewandza. La présidente de la Commission éducation, culture, science, information et technologie, Odette Massoussa Kombila Matéo, s'est félicitée de la qualité des échanges qui ont tourné autour de l'autonomisation des femmes congolaises pour parvenir à l'égalité des sexes et du cancer du col de l'utérus. Selon elle, c'est une maladie qui tue les femmes et les participantes ont reçu des informations qui leur permettront d'en prendre conscience. « Cela a été une très belle journée au Sénat, les femmes sont informées pour qu'elles comprennent ce qu'elles ont

à faire. Il faut les conscientiser, leur parler, les éduquer parce qu'il y a certaines qui ne comprennent rien de ce qu'il y a à faire. Il s'agit de faire une large vulgarisation auprès des femmes pour qu'elles comprennent l'intérêt, le rôle qu'elles ont à jouer au

niveau de la société parce que lorsqu'une femme est éduquée, c'est toute une nation qui est éduquée », a-t-il expliqué.

La première vice-présidente de la Commission santé, affaires sociales, famille et genre et développement durable du Sénat, Véronique

Loembhet Nitou Landou, a rappelé que le Congo a mis un accent particulier sur la promotion des droits des femmes depuis un certain moment. Il s'agit, entre autres, de la célébration tournante de la fête du 8 mars dont la 114e a été commémorée à Kinkala, dans le département du Pool. « Le Sénat ne voulant pas rester en marge de cette dynamique enclenchée a, à son tour, commencé à célébrer cette journée en son sein. Il y a quatre éditions qui se sont déjà tenues, celle-ci étant la cinquième. Le thème national de notre causerie débat constitue un moment propice pour éveiller notre curiosité, aiguiser nos connaissances liées aux droits des femmes afin de mieux les défendre. Je reste convaincue que l'au-

tonomisation passe préalablement par l'apprentissage et la formation », a-t-elle rappelé.

La deuxième secrétaire du Sénat, Elisabeth Mapaha, a déclaré que la chambre haute du Parlement accorde une place de choix à la gent féminine, d'autant plus qu'elle met tout en œuvre pour la promotion des droits des femmes. « D'ailleurs, le fait de voir le nombre des sénatrices passé de douze à vingt-deux, de la troisième à la quatrième législature, constitue pour le Sénat un véritable motif de satisfaction et de fierté », s'est-elle réjouie.

Selon elle, le thème international de la Journée internationale des droits des femmes, « Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme » et celui retenu au niveau national « Intensifier l'autonomisation des femmes congolaises pour parvenir à l'égalité des sexes » incitent à plus d'actions et d'emprunts dans la promotion et la défense des droits des femmes. « Au regard de toutes les péripéties qui ont mené à l'adoption de cette journée, il est important de s'y engager... Je reste persuadée que les femmes congolaises, particulièrement les sénatrices et tout le personnel féminin du Sénat prendront davantage à bras le corps la lutte liée à la promotion et la défense des droits des femmes », a souligné Elisabeth Mapaha.

Parfait Wilfried Douniama



Des officielles/DR

La 7^e édition de La femme du Renape se tiendra dans la semaine

Initié pour célébrer le mois de mars dédié aux droits des femmes, l'événement La femme du Réseau national agropastoral et l'environnement (Renape) tiendra sa 7^e édition les 29 et 30 mars au centre de formation Bidika, situé après l'hôpital général de Loandjili, à Faubourg (derrière l'ex boulangerie Chaud-chaud).

Plusieurs activités ont été retenues pour la 7^e édition qui sera patronnée par l'administrateur maire de l'arrondissement 5, Mongo Mpoukou. Il s'agit notamment d'une exposition et vente des produits conçus par des femmes, une matinée culturelle, des spectacles de comédie avec le célèbre couple comique Germaine et Kabadoundi et de contes et proverbes avec

la talentueuse Gisèle Tchicaya, de la musique avec la chanteuse Venise Koumba (Dinguinda). « L'objectif de cet événement est d'encourager la femme congolaise à consommer ce qu'elle produit et qu'elle arrive à toucher le fruit de ses efforts », a indiqué Crépin Téléganou, président du Renape.

Le programme de cette 7^e édition de la femme du Re-



nape prévoit également un match de nzango qui opposera les femmes de ce réseau à celles de l'hôpital général de

Loandjili ainsi que des jeux concours coiffure naturelle, coupe couture, gâteau. Une quête destinée à soutenir les personnes vulnérables sera aussi organisée.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

« L'objectif de cet événement est d'encourager la femme congolaise à consommer ce qu'elle produit et qu'elle arrive à toucher le fruit de ses efforts »



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



MAGISTRATURE

Félix Tshisekedi appelé à s'appuyer sur des hommes intègres

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) a demandé au chef de l'État congolais de nettoyer l'appareil judiciaire, en remplaçant certains hauts magistrats qui sont à la base de ses dysfonctionnements.

Dans un communiqué du 25 mars, la FBCP a affirmé avoir suivi avec attention le 131e conseil des ministres présidé par le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, tenu le 22 mars à la Cité de l'Union africaine. Elle a relevé avec satisfaction la volonté du chef de l'État d'améliorer la situation des prisonniers et détenus préventifs, en insérant dans la grille des matières à traiter la situation très précaire des prisonniers et détenus préventifs dans le pays. Cette organisation attend, par ailleurs, de la ministre d'État chargée de la Justice, Rose Mutombo Kiese, la concrétisation de la vision du président de la République en rapport avec l'amélioration des conditions des prisonniers et détenus préventifs ainsi que le désengorgement des prisons.

La FBCP appelle notamment à la libération des auteurs des cas bénins tel que cela est sollicité dans sa lutte et son plaidoyer mené depuis plusieurs années. Elle a, en outre, rappelé que la surpo-



La photo de famille DR

pulation carcérale dans le pays est liée à des arrestations arbitraires, des emprisonnements illégaux au niveau des parquets ainsi que des cours et tribunaux et a comme conséquences les décès quotidiens liés à l'étouffement, au manque des soins appropriés et à la malnutrition ainsi que des conditions sanitaires déplorables, etc. « Les conséquences de la surpopulation carcérale sont notamment les décès quotidiens, le non-respect du délai de prononciation

des arrêts tel que prévu par la loi qui est de quinze jours pour les affaires pénales et trente jours pour les affaires civiles et commerciales, corruptions, jugements dos à dos, trafic des jugements, etc. », a indiqué la FBCP.

Étant donné que la mise en place dans la magistrature est attendue en avril, la FBCP attend le nettoyage par le chef de l'État de l'appareil judiciaire en remplaçant certains hauts magistrats. « Comme vous le savez, il

est de notoriété publique que la magistrature congolaise est devenue comme une affaire de famille. On y trouve des fils, des filles, des oncles, des femmes, des neveux, des tantes, des sœurs, des frères, etc. A ces conditions, sa bonne marche est quasi impossible », a estimé cette organisation. Elle a suggéré au président de la République d'impliquer dans cette tâche de la composition du nouvel appareil judiciaire les services de sécurité, les avocats et même les défen-

seurs des droits humains qui, selon elle, connaissent très bien des bons et des magistrats véreux. Elle a exhorté le futur gouvernement à la construction de nouveaux bâtiments des services pénitentiaires et carcéraux à Kinshasa et dans des provinces. La FBCP en appelle aussi à l'amélioration des conditions de travail des magistrats, surtout dans les provinces où l'administration judiciaire ne fonctionne presque pas.

Lucien Dianzenza

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

À la vie bel hommage

Dieudonné ANTOINE-GANGA

Les épîtres congolaises

Émile Gankama

La Cité d'attache du vieux port

Roman

MILDRED MOUKENGA

Enky

nyuki ROMAN

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi (1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Préface du Pr Thophile OBENGA

MARIEN FAUNEY NGOMBÉ

TANT QUE L'ÉQUATEUR PASSERA PAR PENDA

LE CADAVRE DU FLEUVE

Marie-Françoise Ibovi

Précédé M. M. M. M. M.

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

ALPHONSE CHARDIN N'KALA

AU CRÉPUSCULE DU RÊVE

EMILE GANKAMA

LA FAMILLE AFRICAINE

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

La RDC a notifié plus de quatre mille décès en 2023

La tuberculose demeure un problème de santé publique en République démocratique du Congo (RDC), au regard du nombre des cas qui va crescendo. Selon les données du ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le pays compte parmi les huit qui, en 2022, représentaient plus de deux tiers des cas mondiaux de tuberculose. Rien que pour l'année 2023, la RDC a notifié 260 431 cas de tuberculose toutes formes, dont 257 786 cas incidents et 4 352 décès.

Pour inverser la tendance de la maladie, le vice-ministre de la santé, le Dr Serge Emmanuel Hollen, a relevé les efforts déployés par le gouvernement pour réduire son poids. Il l'a indiqué dans son allocution à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose célébrée le 24 mars.

Le vice-ministre a fait savoir qu' en s'alignant sur la vision du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, concernant la Couverture santé universelle et les engagements pris durant la deuxième réunion de haut niveau sur la tuberculose qui s'est tenue à New-York, en septembre 2023, le gouvernement congolais a décidé d'accroître le financement alloué à la lutte contre la tuberculose au prorata d'un million de dollars américains par province sanitaire pour les sept prochaines années; d'opérationnaliser le système national d'approvisionnement en médicaments par la production locale des antituberculeux et la préqualification des intervenants suivant les normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS); de rendre la réponse à la tuberculose équitable et centrée sur la personne; en investissant des fonds nécessaires dans la prévention, le diagnostic, le traitement et le soutien de la tuberculose, dans la recherche et l'innova-

tion....

Il s'agit aussi d'identifier et de remédiant à tous les obstacles connexes aux droits humains et au genre, par la mise en œuvre des interventions destinées à réduire la stigmatisation et la discrimination qui empêchent les personnes affectées par la tuberculose d'être diagnostiquées et traitées; d'impliquer totalement la population dans la lutte pour mettre fin à la tuberculose dans le pays, notamment les communautés locales, la société civile, les organisations non gouvernementales ainsi que les partenaires techniques et financiers du secteur de la santé.

Accroissement de 5% par rapport à 2022

Selon le vice-ministre de la Santé, un accroissement de 5% a été rapporté en 2023 comparativement à 2022. « Par ailleurs, avec 1 414 cas, la tuberculose multi résistante demeure un défi pour notre pays », a-t-il souligné.



24 | JOURNÉE MONDIALE DE LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE
mars

Pour la même année, six provinces ont notifié à elles-seules plus ou moins 50 % de tous les cas de tuberculose. Il s'agit de Kinshasa avec 38 284, Kasai oriental 22 434, Haut Katanga 22 217, Kwilu 14 878, Kasai 15 420 et Lomami 13 104.

Maladie grave mais guérissable parce qu'il existe un traitement efficace et gratuit, le vice-ministre de la santé a déploré les décès qui

surviennent suite à la tuberculose alors qu'ils pouvaient être évités. C'est pourquoi, il a lancé cet appel à la population : « Chers compatriotes, je vous exhorte à ne pas vous cacher quand vous avez une toux qui traîne. Elle peut être la manifestation d'une tuberculose. En cas de toux, je vous exhorte donc à consulter le centre de santé le plus proche de votre domicile. La meilleure façon de

lutter contre cette maladie, c'est de la traiter le plus rapidement possible. La tuberculose est guérissable. Les médicaments efficaces existent et sont gratuits dans tous les centres de santé de diagnostic et de traitement de la tuberculose de la RDC ».

Cette année, la Journée mondiale de la tuberculose a été célébrée en RDC sur le thème « Oui ! Ensemble, nous pouvons mettre fin à la tuberculose en RDC ». Ce thème transmet un message d'espoir, selon lequel il est possible de se remettre sur les rails pour inverser la tendance de l'avancée de la tuberculose grâce à un leadership de haut niveau, à des investissements accrus et à une adoption plus rapide de nouvelles recommandations de l'OMS.

Blandine Lusimana

« Chers compatriotes, je vous exhorte à ne pas vous cacher quand vous avez une toux qui traîne. Elle peut être la manifestation d'une tuberculose. En cas de toux, je vous exhorte donc à consulter le centre de santé le plus proche de votre domicile. La meilleure façon de lutter contre cette maladie, c'est de la traiter le plus rapidement possible. La tuberculose est guérissable. Les médicaments efficaces existent et sont gratuits dans tous les centres de santé de diagnostic et de traitement de la tuberculose de la RDC »

CONFLIT RDC-RWANDA

Déploiement imminent de la force de la SADC à l'Est

Les choses se précisent de plus en plus concernant le déploiement de la mission militaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SAMIDRC) en République démocratique du Congo (RDC) et au Mozambique.

L'option a été levée par les Etats membres de l'organisation sous-régionale lors du sommet extraordinaire qui s'est tenu le 23 mars dernier à Lusaka, en Zambie. Les pays membres ont, en effet, donné leur quitus pour le déploiement de la force SAMIDRC sur le territoire congolais en appui aux Forces armées de la RDC et à leurs alliés dans les combats qui les opposent au groupe terroriste du M23 soutenu par le Rwanda, révèle le communiqué final.

Réaffirmant leur soutien à la RDC et au Mozambique, les États membres ont souligné la conformité de ce déploiement avec le pacte ayant créé cette organisation ainsi qu'avec celui de défense mutuelle des États membres. La force de la SADC se déploiera notamment



à la province mozambicaine de Cabo Delgado pour contrer les djihadistes, et dans l'Est de la RDC, pour contrer l'avancée des rebelles du M23.

Cette résolution de la SADC anihile de fait l'initiative du gouvernement rwandais sollicitant du Conseil de sécurité des Nations unies et du Conseil de paix et sécurité (CPS) de l'Union africaine la non prise en compte de la mission de la SADC de sorte à lui priver de tout appui logistique et financier international. Les pays d'Afrique australe ont formellement désapprouvé la démarche rwandaise. Le CPS a, d'ailleurs, demandé de mettre le matériel de la Force africaine d'attente entreposé au Cameroun à la disposition de la SAMIDRC.

Alain Diasso

AGRICULTURE

Le parc agro industriel de Bukanga Lonzo en état d'abandon

Pourtant lancé à grande pompe en 2013, le parc agro industriel de Bukanga Lonzo qui incarnait les espoirs de tout un peuple à la quête de l'autosuffisance alimentaire est aujourd'hui presque à l'abandon.

Rien ne tourne plus sur le site du parc agro industriel de Bukanga Lonzo qui, jusqu'à un passé récent, alimentait Kinshasa en produits vivriers. Actuellement livré à la merci des ressortissants des tribus Teke et Yaka provenant des provinces de Kwilu et du Kwango, ce parc est régulièrement visité par des intrus qui y sèment terreur et désolation. C'est, en tout cas, ce qui ressort de l'intervention de la ministre d'État en charge du Portefeuille, lors du Conseil des ministres du 22 mars dernier. Adela Kahinda a, en effet, fait état de l'insécurité grandissante qui plane actuellement sur ce site en plus des feux de brousse répétés qui ne cessent de causer d'importants dégâts matériels, rapporte le compte rendu du Conseil des ministres. Aujourd'hui,



Le parc agro industriel de Bukanga Lonzo/DR

l'outil de travail est quasi inexistant à Bukanga Lonzo, a indiqué la ministre, le magasin central du parc ayant été forcé et plusieurs biens emportés par des inconnus.

Depuis le début de l'année, les agents affectés au service minimum pour assurer la protection de ce parc sont devenus la cible des bandits qui n'hésitent pas à leur ôter la vie. Entre-

temps, le personnel encore en activité accumule des arriérés couvrant plus de trente mois de salaire. La ministre a lancé un SOS pour une action rapide et urgente du gouvernement

de sorte à protéger le parc, à sécuriser ses titres, ses travailleurs ainsi que ses biens. Dans la foulée, il a été décidé de diligenter une mission mixte sur le terrain pour une analyse approfondie de ce patrimoine de l'État.

Rappelons que selon une enquête de l'Inspection générale des finances, le projet Bukanga Lonzo aurait englouti plus de deux cents millions de dollars du Trésor public. La même source ajoute que sur un budget global de 285 millions de dollars décaissés par le Trésor public, seuls quatre-vingts millions ont réellement été utilisés au bénéfice du projet. L'État congolais aurait donc perdu deux cent cinq millions de dollars dans une affaire qui n'a pas profité aux Congolais.

Alain Diasso

13^{es} JEUX AFRICAINS D'ACCRA

La RDC ramène 18 médailles

La République démocratique du Congo (RDC) a glané 18 médailles au terme des 13es Jeux africains organisés à Accra au Ghana. Il s'agit de 2 médailles en or, 7 en argent et en bronze. Ce qui est nettement mieux par rapport à l'édition précédente à Rabat au Maroc, où la délégation congolaise n'avait engrangé que 11 médailles dont 2 en argent et en bronze.

Dans la capitale ghanéenne, la meilleure moisson congolaise a été en boxe, avec onze médailles dont les deux en or remportées respectivement par Pita Kabaji chez les moins de 71 kg (vainqueur en finale de l'Égyptien Omar Elsayed par 5-0) et Stève Kulunguluka chez les moins de 80 kg (vainqueur de l'Algérien Mohamed Houmri par 4-3). Les cinq médaillés en boxe en argent ont été glanés chez les messieurs par Livens Tulembekwa Zola (48 kg), Boniface Zengala Malenga (67 kg), battus respectivement par Aryeetey Mohammed (Ghana) et Gerald Kabinda (zambien). Chez les dames, Jorbelle Malewu Tekasala (81+ kg), Merveille Mbalayi Mbamba (63 kg) et Marie Joel Mwiika (81 kg) ont obtenu leurs médailles, battues en finale

respectivement par Khadija Mardi (Maroc), Ichrak Okchaib (Algérie) et Jacinta Umunnakwe (Nigeria). Les quatre médailles en bronze de la RDC en noble art ont été remportées par les dames Gisèle Nyembo et Brigitte Mbabi, et chez les messieurs par Nathan Mbeli et Lazare Bweluzey. A Rabat, la boxe congolaise ramenait cinq médailles dont deux en argent et trois en bronze. On note donc une nette amélioration. Au handball, la RDC a été aussi à l'honneur avec deux médailles d'argent dans les deux versions. Les Léopards dames se sont certes logiquement inclinées en finale face aux Angolaises, championnes d'Afrique en titre. Quant aux Léopards messieurs, ils ont loupé in extremis la médaille d'or, battus sur le fil par les Égyptiens



Médailles d'argent pour les Léopards handball féminin et masculin aux Jeux africains d'Accra 2024

(champions d'Afrique en titre) par 32 buts à 33, juste un écart d'un but. Au basket-ball 3x3, les Congolaises s'en sont sorties avec une médaille de bronze, battues d'abord par les Nigérianes par 13 buts à 15, avant de se

défaire des Béninoises pour la médaille par 20 buts à 17. En lutte, il y a eu quatre médailles de bronze, notamment par la lutteuse Rosie Tabora Kabeya, vainqueur de la Béninoise Kaiwoto par tombé, les lutteurs

Rabby Kilandi Kilonga (57 kg), Andy Kabeya et Aaron Mbo (97 kg) vainqueur du Béninois Bah Limam aux points. A Rabat en 2019, la RDC n'avait gagné que deux médailles en bronze.

Martin Engimo

MUSIQUE

Théo Blaise Kounkou passe le témoin aux jeunes

« Transmission » est le titre du spectacle livré le 23 mars au musée Cercle africain de Pointe-Noire par le musicien Théo Blaise Kounkou, qui a joué sur scène avec les jeunes du Centre de ressources du conte et des arts de l'oralité de Côte matève accompagnés par plusieurs artistes professionnels.

Mis en scène par Roch Baloukou, le spectacle livré par Théo Blaise Kounkou appelé TBK a été à la fois émouvant et captivant alliant percussions, chants et danse dans une musicalité quasi parfaite avec des artistes au sommet de l'art.

L'entrée en scène des artistes a été suivie juste après par un geste riche de symbole quand TBK, balai traditionnel en main, a transmis à chaque musicien et instrumentiste sa bénédiction avant de prendre place sur un trône comme pour dire aux jeunes que l'ancien leur a passé le témoin.

Ainsi, aux sons des percussions, des rythmes kongo et vili ont été exécutés par les jeunes du Centre des ressources du conte et des arts de l'oralité que dirige le conteur Jorus Mabilia, entrecoupés des chants et contes kongo. Plusieurs autres chants et interprétations ont également agrémenté la soirée. « Bibelo », une des chansons cultes de TBK, véritable révisitation des villages et contrées Kongo avec ses mythiques et historiques routes, a marqué l'entrée sur scène de TBK entonnant avec maestria le refrain de la chanson



suivie d'autres classiques comme «Eden», «Mwana Djambala», «Belle Amicha», «Nadia Soleil»... Des chansons qui ont rappelé au public les moments inoubliables de la rumba traditionnelle, une musique restée égale à elle-même d'année en année et inscrite au

jour d'hui au patrimoine immatériel de l'Unesco « Nous sommes en train de faire notre parcours et au bout de ce parcours, il faut un legs pour pérenniser notre culture, c'est ce que nous avons fait avec les jeunes en travaillant ce spectacle depuis quelques

L'artiste musicien Théo Blaise Kounkou sur scène/Adiac

mois. Nous avons apporté notre savoir et les jeunes aussi, à l'instar de la chanson « Maninga », un chant Likouba que nous avons exécuté. On verra à l'avenir ce que donnera ce concept puisque nous avons l'intention d'associer tous les départements

du pays et aussi nos frères, les peuples autochtones, qui ont de merveilleuses créations », a-t-il dit à la fin de la prestation.

Satisfait de cette première expérience, TBK veut travailler avec les jeunes pour perpétuer cette transmission du témoin si les moyens de le faire suivent. Dans un proche avenir, il compte aussi sortir les inédits de TBK, un répertoire des chants originaux jamais gravés sur support disque. Signalons que TBK est directeur artistique de formation. Il a commencé la musique dans les années 1960 au sein des groupes vocaux de l'époque et les chorales catholiques. Parti en Afrique de l'Ouest pour les études dans les années 1970, il intègre le groupe Poly rythme de Cotonou et crée avec Sam Mangwana l'orchestre African All Stars à Abidjan. Ses chansons cultes pour la plupart égayent les manifestations culturelles, les anniversaires, les mariages et autres retrouvailles. Adeptes de la chanson à texte, il a été, avec Maika Munan, à la direction artistique de l'album « Ngwasuma » de Fally Ipupa.

Hervé Brice Mampouya



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:




Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.





Un Espace culturel Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



LIVRES

Emeraude Kouka présente ses ouvrages

À l'occasion du rendez-vous mensuel du Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard de Pointe-Noire, dénommé l'Invité culturel, l'écrivain Emeraude Kouka a présenté, le 22 mars, ses deux recueils de poèmes « Hérésiarque toute la lyre », paru en 2019 aux Editions Le Lys bleu, et « A Biste de nas », paru aux Editions Kemet en 2021.

Jeune écrivain à la muse fertile et au talent prometteur, Emeraude Kouka se distingue de ses condisciples tant par la complexité de ses écrits que par la singularité de son style alliant la langue courante, les mots issus du vocabulaire populaire et ancien, les expressions argotiques et empruntées des courants juvéniles influencés par le rap et autres néologismes tirés de la musique et des rythmes urbains. « *Je puise dans les particularismes lexicaux comme le registre rapp. Pour moi, la liberté de l'écrivain c'est aussi cette capacité qu'il a de tordre le langage et de l'emmener dans tous les sens* », a-t-il dit.

Adeptes des préceptes consacrés de la poésie profondément mallarméenne, Emeraude Kouka se démarque de tout formalisme rhétorique en présentant



L'écrivain Emeraude Kouka présentant ses ouvrages Adiac

dans ses recueils de poèmes des textes courts et concis, mais suffisamment riches et entraînants dans une musicalité agréable à l'oreille.

«La poésie est l'art de créer les images dans nos têtes »

L'instantanéité, l'insolite, la surprise... fascinent sa curiosité et influencent sa muse. Le recueil «A Biste de nas», dont les extraits

ont été lus devant l'assistance, et « Hérésiarque toute la lyre », des titres quasi imprononçables comme les textes qui meublent ses ouvrages le distinguent des autres. « *La poésie est l'art de créer les images dans nos têtes* », a-t-il dit pour expliquer sa démarche jugée hermétique par le public.

Ecrivain, critique d'art, administrateur culturel, Emeraude Kouka collabore avec de nombreux artistes (plasticiens, photographes, vidéastes, danseurs...). Après ses études universitaires, il a été assistant à la communication à l'Institut français du Congo à Brazzaville, avant d'être attaché auprès du conseiller du chef de l'Etat, département de la Culture et du Tourisme. Actuellement, il travaille au ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs.

Hervé Brice Mampouya

NÉCROLOGIE

Stanislas Okassou, journaliste, les familles Ngapili et Opassa ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances ainsi qu'à la famille de la presse congolaise le décès de Marien Ghislain Ngapili (Marie-Gap), ancien journaliste aux journaux Le Choc, Congo ya Sika, l'Indiscret, survenu le 17 mars 2024, à Brazzaville.

En attendant la date et le programme de l'inhumation qui auront lieu à Boundji, dans la Cuvette, la veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n°203 de la rue Bouenza à Talangai. Référence : Deuxième sortie nord de Brazzaville, arrêt marché Maman-Mboualé.



CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Nanitelamio Pimprenelle Manuelle. Je désire être appelé Tchizinga Nanitelamio Pimprenelle Manuella.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (03) mois.



L'Association sportive du golf de Brazzaville éprouve la profonde tristesse de faire part du décès de leur ami, membre actif et ancien membre du comité, Walter Favaron, qui s'est endormi paisiblement à Brazzaville, à l'âge de 80 ans.

Le rapatriement de la dépouille pour l'Italie est prévu pour le jeudi 28 mars.

Aimé Félicien Kapindou et la famille Ossoka ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès inopiné de leur fille et petite-fille nommée Henri Michelle Kapindou Bokagna survenu le 19 mars 2024, à Brazzaville.

Le deuil se tient au domicile familial sis n°91, rue Mouyondzi, à Talangai. Réf : l'avenue général Adoua et la boulangerie sur la rue Ndolo.

La date et le programme de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.



ORDRE NATIONAL DES MÉDECINS DU CONGO

Le Pr Alain Mouanga annonce les réformes

« Nous allons résolument changer la façon dont l'Ordre va être géré », a fait savoir le Pr Alain Mouanga lors de son installation dans les fonctions de président de l'Ordre national des médecins du Congo par le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki.

Durant son mandat de quatre ans à la tête de l'Ordre national des médecins du Congo, la tâche sera lourde mais exaltante, a souligné le Pr Alain Mouanga qui veut réformer la structure s'appuyant sur des fondations bâties par ses prédécesseurs. L'un des défis qu'il a à relever est le rétablissement de la fonction de médecin. A ce sujet, il est question de faire la police de la profession pour éviter que des personnes qui ne sont pas médecins exercent illégalement la médecine. D'autres défis sont la mise en place d'un siège ; la contribution au pilotage de la formation continue ; la gestion professionnelle avec tenue d'une comptabilité ; la gouvernance avec les instruments de la modernité liés aux technologies de l'information et de la communication, etc. Pour atteindre les objectifs fixés afin de réformer l'Ordre des médecins, le Pr Alain Mouanga compte sur le concours de tous, notamment les membres du bureau de cet Ordre dont Jean Daniel Ovaga, vice-président ; François Kokolo, secrétaire ; Closina

Mikolele Biyongo, trésorière.

Dans son discours d'orientation, le ministre de la Santé et de la Population a souligné que l'Ordre national des médecins du Congo est le garant de la qualité des prestations médicales en s'assurant que celles-ci se font selon les règles de l'art. « Nul ne peut exercer la médecine au Congo s'il n'est inscrit à l'Ordre des médecins », a-t-il déclaré, évoquant l'importance du rôle que joue le médecin dans le système sanitaire, dans l'amélioration de l'offre de soins.

Il convient de rappeler qu'à la tête de l'Ordre national des médecins du Congo, le Pr Alain Mouanga, enseignant-chercheur en psychiatrie à l'Université Marien-Ngouabi, succède au Pr Hervé Iloki. Dans ses multiples missions, l'Ordre des médecins du Congo réglemente l'exercice de la profession ; exerce le pouvoir disciplinaire concernant les infractions dûment définies et prouvées ; fait respecter le secret professionnel ; juge de manière équitable les conflits entre les praticiens ; veille à la protec-



Le ministre et les membres du bureau de l'Ordre des médecins/Adiac

tion des professionnels et de la profession ; sert de conseil aux pouvoirs publics.

L'Ordre national des médecins du Congo a été créé par une loi prise en 1997 (Loi n°06-97 du 21 avril

1997). Il a été doté en 2000 d'un décret relatif à son organisation et son fonctionnement (décret n°2000-308 du 3 novembre 2000). Au Congo, les médecins sont regroupés en deux départements. Il y a Brazzaville qui

couvre la capitale et l'ensemble des départements de la zone septentrionale du pays, et Pointe-Noire qui regroupe les départements de la zone méridionale.

Rominique Makaya

ARTS MARTIAUX

Le close combat et disciplines associées récompensent les champions

La Fédération congolaise de close combat et disciplines associées (Fécoclose-Da) a organisé, le 23 mars à Brazzaville, la première édition de son championnat national, couplée aux championnats de ses disciplines associées (Hapkido, tonfa et kyuksul). Les meilleurs athlètes ont été récompensés selon leurs catégories et disciplines, au terme des âpres combats et démonstrations en présence du public et des représentants des institutions sportives.

La première édition du championnat national de close combat et disciplines associées a réuni plus d'une centaine d'athlètes venus de plusieurs départements du Congo. Au terme des combats et démonstrations, les tout premiers champions et championnes nationaux de ces sports de combat ont été congratulés par les représentants de la Direction générale des sports (DGS) et du Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc).

Selon la discipline, plusieurs épreuves étaient prévues. Durant plus de six heures, les prestations sportives de close-combat, par exemple, ont eu principalement pour base la restitution des techniques ; l'aguerrissement en rapport avec les origines militaires de la doctrine de combat (Parcours d'audace ou parcours du combattant composé de plusieurs éléments capitaux dont la vitesse, les flexions, les sauts, le ramper d'approche sous un dispositif en fils barbelés, la montée et traversée à la corde horizontale de huit mètres, l'émergence de près de 45 secondes, la marche commando de trois tours de piste avec sac au dos de 10 kg) ainsi que la partie réservée à la combativité (combat corps-à-corps : boxe totale, poings-pieds de type savate et le



combat au collet pour ramener le partenaire au sol par une technique fondamentale ou classique de close-combat

Cette activité, une première dans la mesure où tous les combats et démonstrations se sont déroulés au même moment sur des tatamis différents, a harangué la foule, particulièrement les amoureux

des sports de combat. C'est, d'ailleurs, pour la première fois que le public congolais assiste à des démonstrations de ces sports.

L'ambiance du public et la détermination des athlètes ont rendu ces championnats mémorables. « C'est la première fois que j'assiste à un tournoi de ces sports mais franchement, c'est très in-

teressant. J'ai aimé le spectacle, surtout le dynamisme des pratiquants. Le close combat, particulièrement, m'intrigue. Félicitations aux encadreurs ! », a indiqué une spectatrice.

Au classement général, les meilleurs athlètes de chaque discipline dans les catégories des cadets, juniors et seniors ont reçu des

médailles et diplômes. Bryan Kiminou (cadets), Florcia Massengo (cadettes), Divin Mahou (juniors), Rodelle Edita (juniors dames) et Beauciel Bouhoula sont les premiers médaillés d'or et champions du Congo en close combat. Du côté des disciplines associées, les meilleurs athlètes ont aussi reçu leurs récompenses.

Si le représentant du Cnosc, Jean Baptiste Ossé, a signifié que l'organisation de ces championnats permettra à la Fédération de close combat d'obtenir son homologation, le représentant de la DGS, Dieudonné Mboundou, a salué la qualité de jeux et rappelé la disponibilité de la tutelle d'accompagner les fédérations sportives nationales.

La réussite de ces championnats est sans nul doute le fruit des stages nationaux de perfectionnement qui ont été organisés durant trois jours au centre de formation Gothia de Brazzaville, en faveur des délégués, arbitres et autres officiels. Il convient de noter que la Fécoclose-DA, à travers ce pas significatif, devient la toute première fédération nationale sportive reconnue par un État souverain au monde à organiser un championnat national de close combat digne de ce nom.

Rude Ngoma